

Québec, le 16 octobre 2018

Monsieur Philippe Beaulieu
Président
Association acadienne des artistes
professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick
140, rue Botsford, bureau 29
Moncton (N.-B.) E1C 4X5

Monsieur Luc Desjardins
Président
Association francophone des municipalités
du Nouveau-Brunswick
702, rue Principale, bureau 322
Petit-Rocher (N.-B.) E8J 1V1

Objet : Appui de la position des organisations de la société civile et des gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick en faveur de la protection du bilinguisme et de la vitalité des communautés francophones et acadiennes

Monsieur Beaulieu,
Monsieur Desjardins,

Par la présente, le réseau Les Arts et la Ville souhaite manifester sans réserve son appui aux organisations de la société civile et aux gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick ainsi qu'aux citoyens de cette province ayant déclaré la nécessité fondamentale d'y protéger le bilinguisme et de favoriser la vitalité de ses communautés francophones et acadiennes.

En effet, il s'agit d'une préoccupation capitale qui mérite largement l'appui de notre association, sachant que le bilinguisme et le respect intégral du fait français et acadien au Nouveau-Brunswick sont au fondement même du dialogue et de la paix sociale entre les communautés francophones et anglophones, qui y évoluent et qui construisent ensemble le Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui et de demain.

La diversité des expressions linguistiques, artistiques et culturelles constitue un droit humain dont aucun gouvernement ne peut s'aliéner sans causer d'importants préjudices aux communautés concernées et à l'avancement des valeurs humanistes promues par les grandes instances internationales comme l'UNESCO et Cités et gouvernements locaux unis.

Rappelons que le réseau Les Arts et la Ville outille les communautés du Québec et des francophonies acadienne et canadienne afin qu'elles utilisent pleinement le potentiel de la culture pour développer durablement leurs milieux de vie et renforcer le tissu social. Pour le Réseau, la culture est l'essence même de la vie en société. Elle permet à une collectivité d'exprimer pleinement son identité, et aux citoyens de développer leur fierté et leur sentiment d'appartenance envers celle-ci. Elle favorise le mieux-être des citoyens. Ainsi,

agir par le moyen de la culture, c'est mener une action structurante pour nos collectivités ; c'est permettre à celles-ci d'être, de devenir et de durer.

Créé en 1987, le réseau Les Arts et la Ville compte près de 500 membres du monde municipal et 150 membres du monde de la culture et ses alliés. Il rassemble ainsi des milliers d'élus et de fonctionnaires municipaux, d'artistes et de travailleurs culturels œuvrant à la création de communautés vibrantes. Au fil des ans, le Réseau a su tisser des relations de fraternité et de collaboration avec l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, notamment, avec lesquelles de nombreux projets structurants ont été réalisés en français. C'est également grâce à ce partenariat que nous avons pu tenir notre 28^e Colloque annuel à Dieppe, en 2015, permettant ainsi de réunir des centaines d'élus et de fonctionnaires municipaux, d'artistes et de travailleurs culturels du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Nous vous prions de croire, Messieurs Beaulieu et Desjardins, à l'expression de notre grande solidarité.



Josée Laurence
Coprésidente Monde de la culture
Directrice, Diffusion et conservation,
Monastère des Augustines



Jérémie Ernould
Coprésident Monde municipal
Conseiller municipal
Ville de Québec

Copie conforme : Mme Carmen Gibbs, directrice générale, AAAPNB
M. Frédérick Dion, directeur général, AFMNB